

Appel de candidatures

Deuxième avis

Directrice ou directeur de l'Institut en environnement, développement et société (Institut EDS)

Le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation et le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes de l'Université Laval invitent les personnes intéressées et possédant les qualités recherchées à soumettre leur candidature au processus de sélection d'une directrice ou d'un directeur de l'Institut EDS de l'Université Laval.

Créé en 2005, l'Institut EDS joue un rôle d'impulsion, de catalyseur et de carrefour afin d'améliorer la coordination des activités de l'Université Laval dans le domaine de l'environnement et du développement durable (un intérêt particulier est porté aux 17 objectifs de développement durable promus par l'Organisation des Nations unies (ONU)). Plus spécifiquement, sa mission consiste donc à promouvoir une vue d'ensemble des questions d'environnement et de développement durable en initiant et en réalisant des activités d'approfondissement, de diffusion et d'appropriation des connaissances de nature à mobiliser ses diverses parties prenantes et à générer des impacts tangibles pour la société.

L'Institut EDS rassemble, sur une base décentralisée, 85 chercheurs et professeurs réguliers, 35 membres associés, 22 membres collaborateurs, quelque 330 étudiants, ainsi que des chaires et des groupes de recherche provenant de la majorité des facultés de l'Université Laval (sciences et génie, sciences sociales, agriculture et alimentation, foresterie, géographie et géomatique, droit, administration, lettres et sciences humaines, éducation, aménagement, architecture, art et design, philosophie, médecine). Ses membres échangent et travaillent de manière interdisciplinaire en recherche et formation sur des enjeux transversaux touchant à la fois l'environnement, le développement et la société.

Critères de sélection

La personne recherchée doit posséder les atouts suivants :

- Être professeure ou professeur de l'Université Laval;
- Faire preuve d'un leadership reconnu à l'échelle provinciale, nationale et internationale dans un domaine de recherche en lien avec la programmation de l'Institut EDS;
- Avoir la capacité de rassembler et de créer des synergies entre les différents groupes et équipes de recherche;
- Posséder une vision globale dans son domaine et une pensée stratégique ;
- Détenir d'excellentes compétences en communication afin de contribuer au rayonnement de l'Institut EDS;

- Connaître le fonctionnement des organismes subventionnaires, des organisations gouvernementales et des organismes œuvrant de près dans les secteurs de recherche apparentés à ceux de l'Institut EDS;
- Détenir une expérience de la gestion axée sur les résultats;
- Faire preuve d'une grande aptitude à lever des fonds.

Mandat

Sous l'autorité du Conseil de l'Institut, nommé(e) par le Comité exécutif de l'Université Laval pour un mandat de trois (3) ans renouvelable, la directrice ou le directeur est responsable d'assurer la mission et l'excellence en formation et en recherche de l'Institut. Elle ou il doit, parmi ses principales responsabilités :

- Voir au développement de l'Institut EDS et animer la réflexion sur ses orientations;
- Coordonner la planification stratégique et financière de l'Institut EDS et, en ce sens, veiller à la mise en œuvre des plans de recherche, de formation et de communication qui y sont associés;
- Coordonner, dans le cadre de ses orientations générales, la programmation scientifique de l'Institut EDS;
- Travailler en collaboration avec la direction de l'Université Laval au développement d'affaires de l'Institut EDS, de même qu'au développement de projets à portée institutionnelle qui touchent la recherche et la formation interdisciplinaire en environnement et en développement durable;
- Assurer la visibilité de l'Institut EDS à l'échelle locale, québécoise, canadienne et internationale en fonction des objectifs établis;
- Autoriser les dépenses reliées aux activités de l'Institut EDS conformément aux règles de l'Université Laval et du budget qui est approuvé par le Conseil de l'Institut ;
- Stimuler les collaborations scientifiques et l'interdisciplinarité entre les membres de l'Institut EDS, ainsi qu'avec d'autres instituts, centres et institutions;
- Sensibiliser les directions des facultés et des départements concernés afin qu'elles appuient le développement de l'Institut EDS, notamment par l'allocation de ressources humaines, financières ou matérielles;
- Assurer la préparation des documents administratifs exigés par l'Université Laval;
- Veiller à la protection de la propriété intellectuelle en vertu des règles de l'Université, en collaboration avec le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation ;
- Assurer la diffusion et le transfert d'information entre les membres de l'Institut et ses partenaires;
- Développer les relations avec des partenaires;
- Coordonner les démarches de financement de l'Institut auprès des organismes subventionnaires, des organisations gouvernementales, ainsi que des donateurs et partenaires de l'industrie et du milieu;
- Appuyer les membres dans leurs propres démarches de financement de leurs travaux de recherche;
- Favoriser le démarrage d'entreprises en émergence issues des travaux de l'Institut;
- Préparer les dossiers d'évaluation exigés dans le cadre de la Politique de reconnaissance et d'évaluation des instituts de l'Université Laval.

CLÔTURE DE L'APPEL DE CANDIDATURES : 26 août 2022, 17 h

ENTRÉE EN FONCTION : 3 octobre 2022

Les dossiers de candidature (*lettre de présentation et curriculum vitae*) doivent être soumis par écrit et acheminés à la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation ainsi qu'au vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes, par courriel, à secretariat@vrr.ulaval.ca ainsi qu'à secretariat@vre.ulaval.ca avec mention ***Institut en environnement, développement et société***.